Autorisation pour la prise et utilisation de vidéo dans le cadre de la participation au Concours vidéo régional

« Quand la nature se fâche, que faire ? »

Objet de la vidéo : [Décrire brièvement la situation/le contexte de la vidéo, afin que la vidéo faisant l'objet de la présente autorisation puisse être facilement identifiée].
.....
.....
.....

Date de la prise de vue : (format JJ/MM/AAA)

Lieu :

Pays :

Je soussigné(e) :

.....

résidant à :

déclare par la présente que j'accepte volontiers d'être filmé(e) par :
..... [nom du photographe]

dans le cadre de sa participation au concours vidéo régional « Quand la nature se fâche, que faire ? ».

J'autorise les organisateurs du concours vidéo :

- à utiliser sans restriction la vidéo portant mon image telle que décrite ci-dessus, à la diffuser, reproduire ou à s'en servir à des fins promotionnelles ou rédactionnelles en lien avec le concours ou d'autres activités, notamment pour des publications digitales, des expositions, des galeries virtuelles, des rapports, des publications imprimées, des blocs-notes, des agendas, etc.

- d'inclure et d'archiver cette vidéo dans les bases de données en ligne des organisateurs, accessibles gratuitement au public en ligne.

Je comprends que j'ai le droit, en tant que personne concernée, d'accéder aux données me concernant, d'être informée de l'existence et de l'étendue du traitement des données, de rectifier les données personnelles incorrectes le cas échéant et de m'opposer au traitement ultérieur pour des motifs sérieux et légitimes.

Pour exercer ces droits, veuillez contacter : Commission de l'océan Indien, Blue Tower 3ème étage Rue de l'Institut, Ébène, Maurice | +230 402 61 00 | communication@coi-ioc.org

Fait à Signature :

Le